# 

* Datum : 14-06-2005
* Taal : Frans
* Sectie : Wetgeving
* Bron : Numac 2005723098
* Auteur :

Tribunal de commerce de Charleroi
Par jugement du 31 mai 2005, la première chambre du tribunal de commerce de Charleroi a prononcé un jugement de clôture, pour insuffisance d'actif, de la faillite de la S.P.R.L. L'Etrier Poney Club, déclarée en faillite par jugement de la première chambre du tribunal de commerce de Charleroi le 17 janvier 1999.
Considère comme liquidateur de la société faillie, Mme Micheline Cawillot, domiciliée à 6990 Hotton (Melreux), parc du Rahet 81.
Pour extrait conforme : le greffier, (signé) F. Vanbergen.